

7 éleveurs et 2094 hectares de pâturages à Bauduen

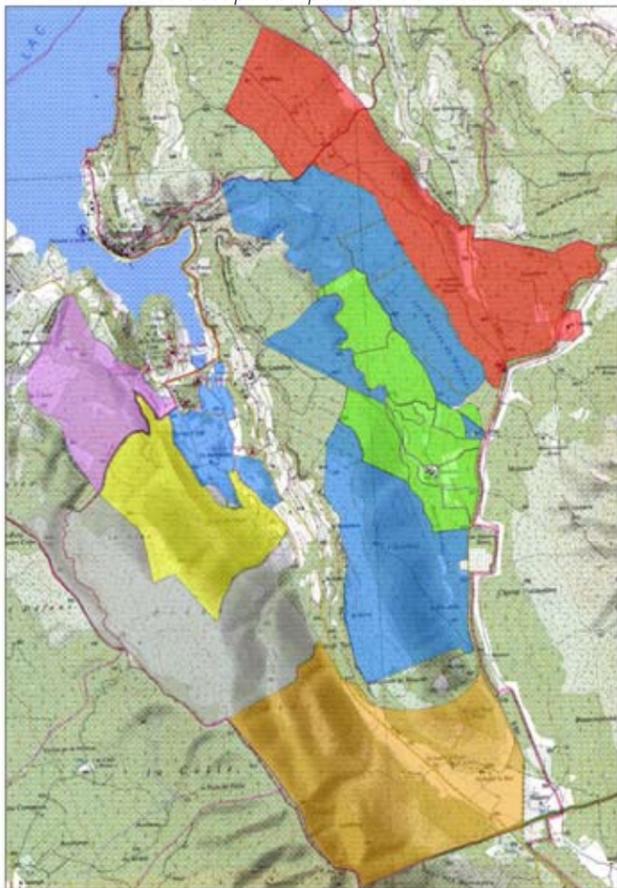
La Commune de Bauduen possède une importante occupation pastorale. En effet, 7 éleveurs font pâturer leur troupeau sur une surface de 2094 hectares. Le Plan d'occupation pastorale (POP), réalisé en 2001 par les Communes Forestières, a été réactualisé cette année. Une réunion associant la Commune, les éleveurs, l'ONF et les Communes Forestières validera le projet à l'automne.

Définition

Plan d'Occupation Pastoral (POP)

Le POP recense les éleveurs présents sur un territoire (commune ou intercommunalité) et localise les surfaces pâturées par chacun des troupeaux. Les Communes peuvent ainsi connaître avec précision l'occupation pastorale des sols et faire face aux conflits d'usage.

Plan d'occupation pastoral de Bauduen



Charte Forestière de Territoire Artuby-Verdon Châteaueux : 500 personnes "Autour du bois"

Le Syndicat d'Initiative des Hautes Vallées de l'Artuby et du Jabron a organisé dimanche 7 octobre une journée de promotion des produits bois dans le cadre de la Charte forestière de territoire du SIVOM Artuby-Verdon. Tous les acteurs de la filière forêt-bois étaient représentés afin de sensibiliser le grand public aux vertus du bois. 500 personnes ont profité des animations gratuites proposées tout au long de la journée : chantiers de maisons en bois, constructions sur place, artisans du bois, visites et jeux pour enfants. Les Communes Forestières ont également animé une conférence sur le Bois-énergie. Une journée instructive qui a permis d'expliquer l'importance des coupes de bois et les effets bénéfiques du chauffage au bois pour l'environnement. Les visiteurs ont aussi découvert que la construction bois ne se limite pas au chalet savoyard. En effet, une ossature bois est compatible avec une façade en pierre ou crépis. Une initiative conviviale dans les prés de Châteaueux qui ouvre des perspectives pour le développement de la filière forêt-bois locale et qui devrait être reconduite l'année prochaine.

Sculpteur sur bois - CHATEAUEUX



Éditeur

Association des Communes Forestières du Var
Hôtel de Ville - 83680 La Garde Freinet
Tél. 04.94.55.70.35 - Email : cofor83@ofme.org

Directeur de la publication

André WERPIN

Rédacteur en chef

Sophie PERCHAT

Rédaction et conception graphique

Franck MÉZIÈRE - Myriam TOURNEUX

Crédits photos

Enerplan - Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte

Dépôt légal

3ème trimestre 2002 - ISSN 1764-075X

Imprimé par l'association

Partenaires financiers



Association des

Communes Forestières du Var

Bulletin d'information n°8 > Automne 2007

Numéro Spécial

> Conseils neutres et gratuits sur les Énergies renouvelables et la Maîtrise de l'Énergie



Edito

Le Var est privilégié par la superficie de ses forêts et son ensoleillement. Ces ressources sont pourtant loin d'être pleinement utilisées alors que la gestion de l'énergie s'annonce comme un enjeu majeur. Les énergies renouvelables peuvent en effet nous offrir une valorisation économique locale et un environnement préservé. Les Communes Forestières placent ces questions au cœur de ses préoccupations en s'engageant dans les énergies renouvelables avec son Espace Info Énergie et son pôle Bois-énergie. Elle contribue ainsi à rassembler les porteurs de projet et les acteurs des énergies renouvelables (bois, solaire, éolien, géothermie, etc.). Les résultats sont encourageants : la filière Bois-énergie se structure et les équipements individuels et collectifs se multiplient. Consultez-nous, nous vous conseillons avec plaisir pour vos futurs projets énergétiques.

Le Conseil d'Administration

Espace Info Énergie (EIE)

→ Conseils neutres et gratuits sur les Énergies renouvelables et la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a mis en place depuis 2001, en partenariat avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les

énergies renouvelables. Le réseau est constitué de 160 EIE et compte environ 300 conseillers qui délivrent des conseils neutres et gratuits pour les particuliers, les collectivités et les entreprises. Ces spécialistes informent

sur toutes les questions relatives à ces thématiques :
- Quels sont les gestes à effectuer ?
- Quel type d'équipement choisir ?
- Quelles sont les aides financières accordées ?

Dans le Var, trois Espaces Info Énergie ont été créés avec le soutien technique et financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général du Var et des Communes et Intercommunalités. Des conseillères

offrent des conseils personnalisés et informent sur les solutions d'aides financières et de déductions fiscales. 106 communes et 790 000 habitants du Var peuvent bénéficier "gratuitement" de ces conseils.



Chaudière bois à plaquette - MENTONNE



Eau chaude solaire collective - FRÉJUS



Brique Monomur - CHATEAUVERT



Des solutions pour agir

Les Énergies renouvelables

- Bois énergie
- Solaire
- Éolien
- Géothermie...

La Maîtrise de l'Énergie

- Écogestes
- Chauffage et Eau chaude
- Isolation thermique
- Architecture bioclimatique
- Les Transports

Des accueils pour s'informer



Espace Info Energie "Maures - Provence Verte"
Association des Communes Forestières du Var
Le Grand Sud - rue Blaise Pascal - 83310 Cogolin
contact@maures-energie.org - Tél. 04 94 55 70 49



Espace Info Energie Est Var
ADEE - 517, boulevard de la Mer - 83600 Fréjus
eie-estvar@adee-paca.fr
Tél. 04 94 51 41 36



Espace Info Energie de Toulon
CLCV83 - 44, avenue Marcel Castié - 83000 Toulon
point-info-energie83@wanadoo.fr
Tél. 04 94 92 35 76



Ateliers de sensibilisation aux "écogestes"

L'EIE "Maures - Provence Verte" organise "gratuitement" des ateliers de sensibilisation aux "éco-gestes" destinés au personnel municipal. L'objectif est de permettre des économies d'énergie au sein de la commune avec l'adoption de comportements économes sur le lieu de travail.
Contact : Myriam Tourneux - 04 94 55 70 49

Sensibilisation aux "écogestes" - GARÉOULT



Salon Rencontre de jardin - GASSIN



Conférence Changement climatique - CORRENS



Des actions pour comprendre

L'Espace Info Énergie propose des permanences téléphoniques et des entretiens individuels. Un conseiller répondra à vos questions et vous proposera des solutions adaptées à vos besoins.

L'EIE organise également des conférences, des salons et des visites d'installations gratuites mettant en œuvre les énergies renouvelables.

La Mission Régionale Bois-énergie

De part sa proximité avec les Communes, l'Espace Info Energie transmet les projets de chaufferies bois pour les collectivités à la Mission Régionale Bois-énergie (MRBE). Portée par les Communes Forestières, la MRBE est ensuite l'interlocuteur privilégié des porteurs de projet. La note d'opportunité permettra notamment de dimensionner le projet et de répondre aux premières interrogations.
Contact : Damien Carminati - Tél. 04 94 55 70 41 - damien.carminati@ofme.org

Découvrez les Énergies renouvelables chez les particuliers

En octobre, les 3 Espaces Info Energie du Var proposent de visiter gratuitement des installations mettant en œuvre les énergies renouvelables. Lors de ces visites guidées et ouvertes à tous (dans la limite de 15 personnes et sur inscription), venez écouter le témoignage d'utilisateurs et d'installateurs.

- 06/10 - TAVERNES - Maison bioclimatique & chauffage et eau chaude solaire
- 10/10 - DRAGUIGNAN - Production d'électricité solaire
- 16/10 - DRAGUIGNAN - Chaudière bois et chauffage solaire
- 19/10 - SOLLIES TOUCAS - Chauffage et eau chaude solaire & poêle à granulés
- 20/10 - LE PLAN DE LA TOUR - Production d'électricité & chauffe eau solaire
- 22/10 - TOULON - chauffe-eau solaire individuel
- 25/10 - TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE - Géothermie
- 26/10 - HYERES - Production d'électricité solaire
- 27/10 - FORCALQUEIRET - chaudière granulés de bois & chauffe eau solaire
- 27/10 - LA GARDE FREINET - Chauffage et eau chaude solaire



L'eau chaude solaire collective

Le Var offre un gisement solaire parmi les plus intéressants de France. Les applications de l'énergie solaire sont nombreuses : production d'eau chaude sanitaire, chauff-

fage, production d'électricité, etc. L'une de ces technologies, l'eau chaude sanitaire solaire, est relativement simple à mettre en œuvre sur le patrimoine communal.

Pour quel bâtiment ?

Le choix de l'énergie solaire pour la production d'eau chaude sanitaire est adapté aux établissements de santé, aux maisons de retraite et aux logements collectifs. L'installation de ce type de système sera moins pertinente sur les bâtiments (de type bureau) dont les besoins en eau chaude sanitaire sont faibles ou sur les bâtiments inoccupés en été (comme les écoles).

Principe de fonctionnement

Les installations sont dimensionnées pour couvrir entre 40% et 60% des besoins en eau chaude sanitaire. Une installation comprend :

- des capteurs solaires qui convertissent le rayonnement solaire en chaleur,
- un système de stockage (ballon d'eau chaude solaire),
- des systèmes de transfert de l'énergie des capteurs au ballon,
- une régulation,
- un système d'appoint.



Maison de retraite "L'Aubier de Cybèle" - FRÉJUS

Quelques règles à respecter

- Dimensionner l'installation solaire avec soin : Un bon dimensionnement, c'est un système performant à un coût optimisé.
- Diagnostiquer l'état des installations sanitaires déjà présentes dans le cas d'un bâtiment existant.
- Bien implanter les capteurs. Les intégrations architecturales des capteurs solaires sont multiples : en toiture, intégrés à la toiture (à la place des tuiles), en auvent, au sol, etc. La meilleure inclinaison pour ce type de système est de 45° (+/- 20°). Les capteurs doivent être orientés plein sud (sud-est ou sud-ouest à défaut).

Des aides financières

Dans le Var, l'étude de faisabilité et l'investissement peuvent être subventionnés par l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Accord cadre Etat / Région / ADEME). Vous pouvez aussi intégrer l'investissement de ce type d'installation dans l'aide aux communes allouée par le Conseil Général du Var.

Pour aller plus loin...

Pour plus d'information, contactez votre Espace Info Energie.